



# Conseil Municipal

## Séance du mardi 12 septembre 2023 à 19h30

### Convocation du 28 Juin 2023

**Convoqués :** BOUYER Stéphane, CONSTANT Alexandre, GAILLARD Jennifer, HEBERT Amélie, JOLY David, LEGRAIS Samuel, MAISON Brigitte, MULLER Emmanuel, RATTAZI Christian, SIX Corentin

**Présents :** BOUYER Stéphane, CONSTANT Alexandre, GAILLARD Jennifer, HEBERT Amélie, JOLY David, LEGRAIS Samuel, MAISON Brigitte, MULLER Emmanuel, RATTAZI Christian

**Absents excusés ayant donné procuration :** SIX Corentin (procuration à Samuel Legrais)

**Secrétaire de séance :** Alexandre CONSTANT

### **1 – Location de la maison au 13 rue de la mairie**

La maison au 13 rue de la mairie est libre depuis le décès de son ancien locataire. La question d'un rafraîchissement des locaux : pose d'un plan de travail, peinture, sol et chauffage fuel.

Le conseil municipal décide à l'**unanimité** de repeindre la cuisine et la pièce à vivre, de poser un nouveau plan de travail et un nouvel évier, de poser un sol dans la pièce de vie et de faire une étude pour changer la chaudière fuel et passer à une pompe à chaleur ou Thermodynamie.

### **2- Délibération pour la contribution d'un propriétaire du food truck Chez Valy**

Madame le Maire informe que depuis le 13 juillet 2023, à la demande de David JOLY (3<sup>ème</sup> adjoint au Maire), un camion Foodtruck (restauration) s'est installé et propose ses services tous les jeudis soirs, auprès de la salle des fêtes au lieu-dit La Grée.

Afin de pouvoir faire fonctionner ses différents appareils, il doit se brancher sur une prise extérieure de la salle des fêtes ; en conséquence, il paraît normal de lui facturer une redevance journalière pour la consommation d'électricité.

Après discussion avec l'employé communal, Romain GAUTIER, il paraît correct et adapté de lui facturer un montant de 5 € par jour de présence.

Une facturation mensuelle serait plus adaptée et facile pour la gestion.

Après en avoir délibéré **le conseil décide à l'unanimité** comme demandé de facturer au Foodtruck Chez Valy un coût de 5€ journalier, avec établissement de la facture au mois.

### **3- RUIGNÉ ZONE 30 kms/h**

Certains habitants de Ruigné se plaignent que des voitures roulent trop vite dans le hameau. Ils souhaitent que la commune mette un panneau limitant la vitesse à 30 kms/h.

Christian Rattazi, adjoint, a contacté la DDTM qui lui a donné les éléments du code de la route relatifs à la réglementation des limitations de vitesse. On ne peut pas mettre un panneau à 30kms/h suite à une route limitée à 80 kms/h.

On peut par contre mettre aux trois entrées de Ruigné un panneau limitant la vitesse à 50kms/h et un panneau Attention endroit fréquenté par les enfants.

Après discussion, le conseil municipal décide de :

**-Publier un arrêté décidant les limitations de vitesse à 50 kms/h avec pose de 9 panneaux.**

#### **4- sujets divers**

-Suivi du programmiste

Il est décidé de demander à l'AMO de faire deux perspectives destruction totale du bâtiment, ou coquille vide

-Nouveau secrétaire de mairie

Kevin Delorme prend ses fonctions le 2 octobre et souhaite travailler du lundi au jeudi en voulant finir plus tard le mardi soir pour assurer une permanence jusqu'à 18h

Le conseil valide ses horaires

-Retour Axione

Différentes phases de travaux vont avoir lieu.

La fibre devrait être installée en fin du premier semestre 2024.

-Choix pour la rénovation du cimetière

Dans tous les cas semelle béton et portail de 3 mètres de large puis deux projets émergent :

-grillage avec plantation végétal

-clôture bois.

**-Retour de la réunion avec l'Anah, le bailleur social et le département**

Une famille un toit ne peut plus suivre, Solia un nouveau bailleur social veut bien suivre mais avec beaucoup de contraintes.

-Soirée avec l'archiviste

Mr Quentin, archiviste, nous propose 4 dates pour intervenir et nous présenter les documents intéressants qu'il a trouvés lors de l'archivage. les vendredis et samedis en novembre 17,18 et 24,25.

Le conseil municipal décide de le faire venir le 24 novembre à 19h00

-Repas des aînés

La date du 22 octobre avait été décidée depuis longtemps.

David Joly nous a apporté les menus et Alexandre Constant a trouvé une animation.

Levée de séance à : .....21h50.....

**PROCHAINE REUNION DE CM LE 17 octobre 2023 à 19h00**

Secrétaire de séance

Alexandre CONSTANT

Présidente de séance

Brigitte MAISON